



4^e Rallye Régional Ville de La Plaine des Palmistes



28 Octobre 2017

Organisation ASA Réunion - 1906

ADDITIF N°1

Saint Denis, le 6 Octobre 2017

Article 1p – ORGANISATION

Dépôt des dossiers d'engagement :

Ajouter : GI SPORT – ZI du Chaudron à Ste-Clotilde

Lundi au Vendredi : 8h30 à 12h00 – 14h00 à 17h30

Samedi : 8h30 à 12h00 – 14h à 17h00

Article 4p – VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.3.p ASSISTANCE

Seuls les véhicules porteurs de plaque d'assistance fournie par l'Organisateur (1 par voiture engagée) seront admis à l'intérieur du Parc d'Assistance.

Une plaque supplémentaire (par voiture engagée) pourra être obtenue à la vente au prix de 30 €.

Par ailleurs, les concurrents et leurs équipes d'assistance devront veiller au respect de l'environnement sur le site et ne laisser aucun déchet d'aucune sorte après avoir quitté les lieux.

Article 5p. PUBLICITE

Publicité collective obligatoire

- Panneaux de portières D et G :
VILLE DE LA PLAINE DES PALMISTES – DHL – ADA LOCATION
BR PERFORMANCE – RER – GI SPORT – MOTUL – XL LOCATION
- Emplacement plaque avant : DHL

Publicité facultative

- Bandeau de Pare-brise côté droit (pilote) : BR PERFORMANCE
- Bandeau de Pare-brise côté gauche (copilote) : ADA LOCATION

Article 10p. PRIX

La remise des prix se déroulera le Samedi 28 Octobre 2017 partir de 19h00 au Parc Fermé d'Arrivée du Rallye à la Plaine des Palmistes.

Des dotations en bons d'achat de 100 € chez notre partenaire GI Sport seront attribuées aux vainqueurs des catégories suivantes :

- F2000/12 – F2000/13 – N1 – N2 – R2 – Challenge Promo

Le Comité d'Organisation

« Sous réserve d'approbation par le Collège des Commissaires Sportifs lors de sa 1^{ère} réunion »